APF France handicap
Territoire Dordogne et Lot et Garonne

ZOOM

2ème Semestre 2018
N° 002

Journal d'information destiné à l'ensemble des acteurs de APF France handicap

L'Association des Paralysés de France devient APF France handicap

Depuis le 18 Avril 2018, l'APF est devenue APF France handicap. Un nouveau nom qui marque notre volonté d'ouverture et de diversité sans pour autant oublier notre passé.

En juin dernier, tous les adhérents de l'association ont été appelés à s'engager dans une démarche de modification des statuts, dans ce cadre, un nouveau nom a été proposé et choisi. Ainsi, le 18 Avril, l'Association des Paralysés de France est devenue officiellement APF France handicap.

Une nouvelle identité graphique accompagne le nouveau nom, avec un nouveau logo et de nouvelles couleurs. Une identité graphique plus moderne et plus en adéquation avec nos missions et nos actions dans toute la France.

A travers ce nom, une nouvelle identité renforcée et rajeunie. Mais aussi, une identité plurielle et ouverte car APF France handicap est actrice de la société civile, de l'économie sociale et solidaire, elle s'investit dans le développement de solutions innovantes pour les personnes en situation de handicap et leur famille, elle est ouverte à tous les types de handicap, au-delà de la déficience motrice.

APF France handicap, c'est l'ambition d'une association forte et unie qui porte des valeurs humanistes, militantes et sociales et défend un projet d'intérêt général, celui d'une société inclusive et solidaire.

ACTUALITE 3
Loi ELAN, logement : un droit pour tous ?

DROITS / Focus 5
Suppression de la Prime d'Activité

SANTE / Nouveautés 8
Programme « Confiance » et Ateliers Santé

VIE SOCIALE / Formations 12
Répondre aux attentes des aidants, des élus et des bénévoles

À LA UNE

26 SEPTEMBRE : Tous mobilisés
Journée Accessibilité

Sommaire

p.2 Loi ELAN

p.3 Une réclamation collective contre l'Etat français - Ambition logement - Plan lutte contre la discrimination du logement en 24

p.4 Le handicap, 1er motif de discrimination - Comment et pourquoi recourir au Défenseur des droits - Les délégués en Dordogne et Lot et Garonne

p.5 Droits : suppression Prime d'Activité

p.6 MDPH 24, du changement - Baromètre Compensation - Baromètre Confiance

p.7 Marie-Christine CABARAT, Chargée de Mission « Droits des Personnes » à votre écoute - Qu'est-ce que la réponse accompagnée pour tous ?

p.8 Sylvie VERGNE, Actrice APF France handicap - « Evoluer en confiance avec handicap moteur et troubles associés », rejoignez le programme !

p.9 Devenez animateur des ateliers santé : interview de Stéphane CHAILLOUT

p.10 Zoom sur le Défilé de Mode « Belles avec nos Différences » ... Laeticia témoigne

p.12 Des formations au plus près des besoins des personnes : aidants et bénévoles

p.13 Appel à bénévolat pour l'opération paquets - cadeaux en 24

p.14 La Troupe des Tournesols : des acteurs pas comme les autres

p.15 Le bonheur à tire d'ailes : des baptêmes de l'air par « Les Ailes du Sourire »

p.16 Temps forts des Groupes de Loisirs en 24

p.17 Mai En bleu SEP en 47

p.18 Vers un Atelier Santé en 47 - Recueil « Délires sous Consignes » en vente

p.19 Le programme des Actions Associatives sur le Territoire et AGENDA

EDITO

Mauvais ELAN, pour le gouvernement !

C'est vrai que l'on aurait dû peut-être se méfier : un Président de la République dont le mouvement s'appelle « En Marche » ... Mais au-delà de la boutade, c'est une vraie régression de la Loi de 2005 et pourtant son programme était plutôt favorable à la cause du handicap. Nous partions avec un apriori positif.

Le droit au logement adapté stoppé dans son ELAN ! Encore une discrimination...

Et voilà que L'article 18 du projet de loi ELAN (Evolution du Logement, de l'Aménagement et du Numérique) réduit à 10 % le nombre de logements accessibles et adaptés.

Une honte ! L'attitude de nos politiciennes et nos politiciens nous scandalise.

Pour preuve, certaines déclarations de Membres du Parlement relayées par les médias :

« *Dans les nouveaux logements il y a des chambres pour enfants qui font 8 m² tout cela parce vous avez des toilettes immenses où l'on peut faire tourner un fauteuil roulant, il ne faut pas être intégristes* » (Les Républicains).

« *Un handicapé ne peut pas avoir accès à tout* » (UDI).

« *Un logement pas accessible ça ne veut pas dire que l'on ne peut pas accéder au logement* » (LREM).

Je vous laisse méditer sur cette phrase. Personnellement, elle me laisse sans voix.

A ma connaissance, les politiciennes et politiciens de nos départements n'ont pas réagi. Personne pour dire que cela est scandaleux, inadmissible. Ne soyons pas naïfs : Quelles communes ou agglomérations pour s'engager (comme Paris) à continuer de respecter la loi de 2005 pour les logements sociaux et à ne pas réduire à 10 % le nombre de nouveaux logements accessibles ? Qui pourrait s'imposer face aux lobbies des constructeurs ? *(cf blog Faire Face « Quand la fédération du bâtiment murmure à l'oreille du gouvernement »)*

Personne pour défendre notre inclusion. Alors, mobilisons-nous ! Allons rencontrer nos parlementaires, représentants de tous les citoyens, que nous sommes aussi.

Gilles RICORDEL- Représentant CAPFD 47

DERNIERE MINUTE ...

Donnons suite à l'appel de mobilisation du 26 septembre du président APF France handicap !

Rapprochez-vous de votre délégation pour y participer.

» » Directrice de publication Patricia SAZI

» » Maquette - Maria CHEVREUX » » Rédaction - Acteurs du Territoire (salariés, élus, bénévoles)

Adresse administrative 22, Rue Arthur RIMBAUD 47000 AGEN – ☎ 05 53 66 01 53

Délégation de Dordogne 85, Route de BORDEAUX 24430 MARSAC SUR L'ISLE ☎ 05 53 53 13 25

Une réclamation collective contre l'Etat Français

Deux organisations européennes soutenues par cinq associations françaises dont APF France handicap ont déposé une procédure de réclamation collective devant le Conseil de l'Europe pour faire condamner l'Etat Français pour violation des droits fondamentaux des personnes handicapées.

Aujourd'hui en France, les personnes en situation de handicap et leurs proches n'ont pas accès à une vie autonome et incluse dans la société, contrairement aux principes énoncées par les conventions européennes et internationales.

Cette situation est source de discriminations majeures dans notre pays et empêche l'accès d'un grand nombre de personnes en situation de handicap :

- à une vie sociale ;
- au bénéfice de services sociaux ;
- à la protection contre la pauvreté et l'exclusion sociale ;
- à la santé ;
- au logement.

C'est pourquoi le Forum Européen des personnes handicapées et Inclusion Europe, soutenus par un collectif de cinq associations françaises - APF France Handicap, CLAPEAHA, FNATH, UNAFAM, UNAPEI - ont déposé une réclamation devant le Conseil de l'Europe pour faire condamner l'Etat français pour violation des droits fondamentaux des personnes handicapées.

>>> Plus d'informations sur le site www.apf-francehandicap.org

Ambition Logement

Le collectif Ambition Logement réunit des associations d'étudiants et d'usagers, dont APF France handicap, des syndicats, des organisations professionnelles, d'architectes, d'artisans et PME, tous mobilisés pour promouvoir un cadre de vie de qualité pour tous.

En France, 4 millions de personnes sont mal logées et environ 12 millions vivent dans des logements surpeuplés, vétustes, dégradés, en majorité peu accessibles pour les personnes âgées et en situation de handicap.

Loi ELAN, une contre performance

Le projet de loi ELAN était très attendu, mais l'ensemble des organisations signataires expriment leur inquiétude et leur incompréhension face à un projet qui au-delà de l'absence d'ambition se révèle être une véritable contre-performance.

Le logement, un enjeu citoyen

Pour le collectif Ambition Logement, le logement n'est pas un produit financier, c'est un enjeu citoyen, un projet de société. Construire des logements sociaux qui ont pour seul objet de loger dignement ceux qui y ont droit, des logements bien construits, bien situés, accessibles à tous, notamment pour les personnes âgées et en situation de handicap.

>>> www.ambitionlogement.org

Du nouveau en Dordogne

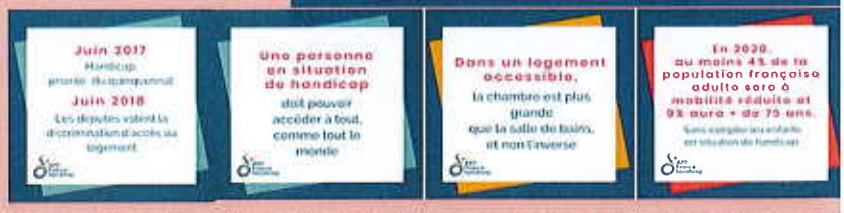

Notre contribution dans la lutte contre la discrimination dans le logement

Mme La Préfète a décidé de préparer, courant 2018, un plan départemental de lutte contre les discriminations en Dordogne ; la Direction Départementale de la Cohésion Sociale et de la Protection des Populations (DDCSPP) a en charge les thématiques logement-hébergement.

APF France handicap a été sollicité pour contribuer au recensement des actions ou initiatives mises en places actuellement et celles en projet dans le champ du logement et de l'hébergement. Cet état des lieux alimentera la rédaction du plan départemental de lutte. Nous resterons attentifs à sa conception.

Notre expertise handicap reconnue ...

En parallèle, nous renforçons nos relations avec les bailleurs sociaux. Nous avons récemment rencontré « Grand Périgueux Habitat » ; un échange pour mieux connaître leur fonctionnement, les éclairer sur les besoins spécifiques et relater le vécu des personnes en situation de handicap. Ce partenariat naissant permettra de développer une collaboration privilégiée au plus près des personnes en recherche de logement adapté.

Des échanges de bonnes pratiques à développer avec l'ensemble des bailleurs sociaux du département.

N'hésitez-pas à nous interpeller si vous rencontrez des difficultés face à votre recherche de logement.

Marie-Christine CABARAT : 05 53 53 13 25 dd.24@apf.asso.fr

Pourquoi et comment recourir au réseau du Défenseur des Droits ?

Toute personne considérant que ses droits ont été lésés peut le saisir directement par le biais de ses 475 délégués bénévoles répartis sur l'ensemble du territoire dans plus de 800 lieux de permanence dont les MSAP (voir article p.3), par un formulaire internet, ou par un courrier libre de droits. L'institution est également joignable par téléphone pour toute information. La saisine peut aussi être indirecte, c'est-à-dire lui parvenir par l'intermédiaire des associations, des parlementaires ou des familles de mineurs.

Vous pensez que vos droits n'ont pas été respectés?
Contacter le Défenseur des droits :

- Par l'intermédiaire des délégués dans un point d'accueil
- Par courrier gratuit, sans affranchissement: Défenseur des droits– Libre réponse 71120
  75342 PARIS Cedex 07
- Par le formulaire en ligne sur : www.defenseurdesdroits.fr/ »Saisir le Défenseur des droits »

Il est possible d'obtenir des informations par téléphone au 09 69 39 00 00

Attention, le Défenseur des Droits ne peut remettre en cause une décision de justice, sa saisie n'interrompt ni ne suspend les délais de prescription quels qu'ils soient.

Le recours au Défenseur des Droits est un Service de l'Etat et est gratuit.

Le handicap, 1er motif de discrimination

Dans le Rapport d'Activité 2017 du Défenseur des Droits, le handicap apparaît comme le premier motif de discrimination sur l'ensemble des saisines.

« Le Défenseur des Droits veille au respect des droits et libertés par les administrations de l'État, les collectivités territoriales, les établissements publics, ainsi que par tout organisme investi d'une mission de service public, ou à l'égard duquel la loi organique lui attribue des compétences. Il peut être saisi, dans les conditions prévues par la loi organique, par toute personne s'estimant lésée par le fonctionnement d'un service public ou d'un organisme visé au premier alinéa. Il peut se saisir d'office. »

Globalement le nombre de réclamations auprès du Défenseur des Droits continue d'augmenter.

93 371 dossiers de réclamations au Défenseur des Droits ont été enregistrés pour l'année 2017, dont 50 560 concernaient les relations avec les services publics, 5 405 concernent la lutte contre les discriminations, 2 959 la défense des droits de l'enfant, 1 228 la déontologie de la sécurité et 71 la protection des lanceurs d'alerte.
Concernant la lutte contre les discriminations, le monde du travail est le lieu où il y a le plus de réclamations (plus de la moitié des réclamations) et 21.8% ont pour motif le handicap, viennent ensuite l'origine (17.6%), l'état de santé (11.9%), la nationalité (7.1%) et les activités syndicales (5.9%).
Les autres réclamations viennent majoritairement à propos de l'accès aux services publics, aux biens et services, au logement et à l'éducation: la moitié des recours concernant l'éducation étaient au motif du handicap.

Peut-on se satisfaire que tant de personnes en France doivent saisir cette institution pour défendre leurs droits?
Ce rapport donne une idée de l'étendue des droits non appliqués dont les délais pour la mise en application ont des conséquences néfastes sur la vie des adultes mais aussi des enfants.

Le Défenseur des Droits dénonce une culture française en retard dans la prise en compte du handicap. L'institution qui doit veiller à l'application des engagements internationaux de la France en faveur des droits des personnes handicapées reconnaît que « ceux-ci ne sont pas réellement et suffisamment pris en compte dans l'élaboration et l'évaluation des politiques publiques. »
Le Rapport d'Activité 2017 du Défenseurs des Droits:
www.defenseurdesdroits.fr/fr/rapports-annuels/2018/04/rapport-annuel-dactivite-2017

Les Délégués

En 24

PERIGUEUX : 24
Gérard GLENAT à la Cité Administrative, rue Claude Bernard, le lundi après-midi.
Tél: 05 53 46 75 53

BERGERAC : 24
Jacques BOURGUIGNON à la sous-préfecture, 16 Place Gambetta
le lundi et vendredi matin
Tél: 05 47 24 16 22

En 47

AGEN : 47
Jean-Pierre DUPLOUY à la préfecture, 2 rue Etienne Dolet
le mardi matin (semaine paire) et le jeudi matin.
Tél: 06 13 27 60 67

MARMANDE : 47
Didier DESTIEU à la Maison des Marmandais
106 Av. du Commandant Beylac
le mardi matin et le jeudi après-midi.
Tél: 05 53 64 04 26

VILLENEUVE SUR LOT : 47
Chantal COUZINEAU au Point d'accès aux droits,
6 rue du Général Blagniac
le jeudi toute la journée.
Tél: 07 89 29 38 78

Défenseurdesdroits
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PRIME D'ACTIVITE : fin d'un mode de calcul « dérogatoire »

Aide destinée aux travailleurs ayant de faibles ressources, la Prime d'Activité pour les pensionnés d'invalidité en emploi a cessé le 1er Juin. En Juillet, ils n'ont donc pas perçu leur prime contrairement aux bénéficiaires de l'Allocation Adulte Handicapé. Un manque à gagner pouvant atteindre jusqu'à 250 €.

D'un revenu d'activité à une prestation sociale

Jusqu'à présent, la Pension d'Invalidité ou la rente Accident du Travail-Maladie Professionnelle (AT-MP) étaient considérées comme un Revenu d'Activité pour le calcul de la Prime d'Activité. Mais le gouvernement a mis fin à ce mode de calcul « *dérogatoire* ». Depuis le 1er Juin, les Caisses d'Allocations Familiales les considèrent comme une prestation sociale. Ce qui prive les bénéficiaires d'une pension ou d'une rente invalidité, qui poursuivent une activité professionnelle, de cette aide.

Une règle incohérente avec l'esprit de la Prime d'Activité

La députée Ericka BAREIGTS a interpellé Sophie CLUZEL, mardi 10 Juillet, à l'Assemblée Nationale. « *Cette nouvelle règle s'explique par deux raisons* », a tenté de justifier la secrétaire d'État chargée des personnes handicapées.

« *L'assimilation des Pensions d'Invalidité et Rentes Accident du Travail à des revenus professionnels n'est pas cohérente avec l'esprit de la Prime d'Activité* », a-t-elle d'abord avancé. Mais alors pourquoi le serait-elle pour l'Allocation Adulte Handicapé ? Les Caisses d'Allocations Familiales continuent en effet de considérer l'AAH comme un revenu d'activité pour le calcul de la prime.

Peu de pensionnés informés de leur droit à la prime

La seconde raison mise en avant par Sophie CLUZEL est encore plus cynique. « *Peu de personnes* [percevant une Pension d'Invalidité] *ont été touchées par cette mesure, contrairement à l'AAH.* » Sur les quelque 250 0000 pensionnés d'invalidité en emploi, seuls 6 000 à 7 000 bénéficieraient en effet de la Prime d'Activité.

« *Mais comment pourrait il en être autrement alors que les Caisses n'ont rien fait pour prévenir ces personnes qu'elles étaient éligibles* ?», commente Véronique Bustreel, la Conseillère Nationale travail-emploi d'APF France handicap.

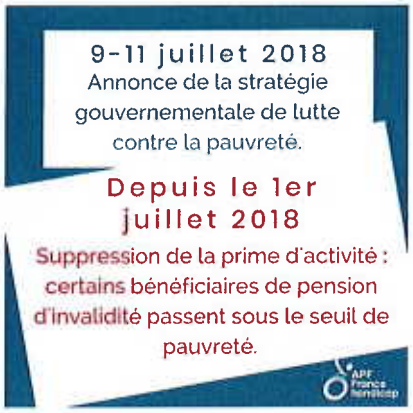

Les allocataires de l'AAH, eux, sont beaucoup plus nombreux à percevoir la prime : 66 000, selon la Secrétaire d'État chargée des personnes handicapées. Notamment parce que les établissements et services d'Aide par le Travail ont fait le nécessaire pour aider leurs travailleurs à faire valoir leurs droits.

Taper où c'est le plus facile

Traduction des propos de Sophie CLUZEL : supprimer le calcul dérogatoire pour les allocataires de l'AAH aurait été difficile à faire passer, vu le nombre de personnes lésées. Il était donc plus facile de supprimer la prime aux pensionnés d'invalidité. Ce qui permet au gouvernement d'économiser 12 à 13 millions d'euros par an ... mais plonge des milliers de pensionnés d'invalidité dans de grandes difficultés financières. Ces moyens financiers supplémentaires ne visent pas le superflu mais permettent de couvrir des besoins élémentaires de ces salariées pauvres (frais de santé, nourriture, logement, paiement des factures ...) .

En conclusion : APF France handicap ne compte pas en rester là. Alain ROCHON vient d'écrire à Mme BUZYN, Ministre des Solidarités et de la Santé, demande au Gouvernement de revoir sa décision et de réintroduire de toute urgence le mode de calcul dérogatoire qui rendait les salariés bénéficiaires de pensions ou de rente d'invalidité éligibles à la Prime d'Activité.

Vous êtes impacté.e par cette mesure, faites-vous connaître dans votre délégation. Votre témoignage viendra abonder ceux déjà recueillis et appuyer les revendications auprès du Ministère des Solidarités et de la Santé.

MDPH 24 du changement dans l'organisation de la CDAPH

En application de la loi du 28 Décembre 2015 relative à l'adaptation de la société au vieillissement, les Maisons Départementales des Personnes Handicapées (MDPH) doivent mettre en œuvre un système d'information harmonisé au niveau national, conforme à un cahier des charges élaboré par la Caisse Nationale de Solidarité pour l'Autonomie.

La mise en œuvre de ce système commun des MDPH constitue un levier d'efficience, de qualité de service et d'harmonisation des pratiques dans un souci d'équité de traitement et qui sera opérationnel au 1er Janvier 2019.

Sous le couvert de la CNSA, la confidentialité et la protection des données doit être garantie pour tous les usagers.

Aussi, l'organisation des commissions des droits à l'autonomie (CDAPH) est fatalement impactée par cette mesure.

Les dossiers sont dorénavant présentés anonymés, ce qui rend difficile le repérage des situations qui nécessitent, à la demande de l'usager, un éclairage particulier par les membres représentants des associations.

IMPORTANT :

Pour être défendu par les associations, dont APF France handicap qui siège en CDAPH

Chaque personne peut adresser un courrier à la MDPH l'autorisant à lever l'anonymat, avant l'examen de son dossier par la CDAPH. Cette formule permettra ainsi à l'association, dont il est adhérent, de mieux repérer et de défendre sa demande, si nécessaire ...

>>> Plus d'informations : contactez Marie-Christine CABARAT au 05 53 53 13 25

Baromètre de la Compensation

APF France handicap et le Magazine *Faire Face* proposent le Baromètre de la Compensation du Handicap. Un questionnaire en ligne qui permet aux bénéficiaires de la PCH (Prestation de Compensation du Handicap) d'évaluer leur compensation.

Vous avez, ou avez eu, besoin d'Aides Humaines, de matériels techniques, d'aménagements ou toute autre aide pour vivre ?

Vous-même, votre parent, votre enfant ou votre proche êtes, ou avez été, bénéficiaire de la Prestation de Compensation du Handicap (PCH) ? Vous êtes plus ou moins satisfait de cette prestation ?

En quelques clics, vous pourrez évaluer plusieurs points : l'accueil, l'information et l'accompagnement, l'évaluation des besoins, les délais d'instruction, les aides accordées ainsi que la gestion et le suivi des aides. Vous obtiendrez ainsi le niveau de votre compensation noté sur 10, ainsi que des notes sur 10 par critère.

Ce baromètre nous permet de recueillir des données précises sur les dysfonctionnements d'application de cette prestation, les inégalités de traitement entre les territoires et de pointer les dispositions réglementaires qui doivent absolument évoluer (périmètres, tarifs...). On compte sur vous pour participer.

>>> Rendez-vous sur www.compensationhandicap.fr

Baromètre de la Confiance

Un an après l'Election Présidentielle,, que pensez-vous de la politique menée?

APF France handicap lance un questionnaire pour recueillir les jugements des personnes en situation de handicap (quel que soit le type de handicap ou le degré d'invalidité) et de leurs proches un an après l'Election d'Emmanuel MACRON comme Président de la République.

>>> L'adresse : enquete.apf-francehandicap.org

REPONSE ACCOMPAGNEE POUR TOUS… l'affaire de chacun

Fin 2013, l'affaire intitulé « Amélie LOCQUET » interpellait les consciences collectives et débouchait sur la circulaire du 22 Novembre 2013 demandant aux MDPH de France d'organiser, en cas de rupture de parcours et de mise en danger des personnes handicapées, une commission des "situations critiques". S'en est suivi en Juin 2014 le Rapport PIVETEAU « Zéro sans solution ».
La mission confiée à Denis PIVETEAU : identifier les transformations à opérer pour le secteur du handicap, afin de remettre l'usager au cœur du système, en apportant systématiquement une réponse aux besoins de personnes en situation de handicap, confrontées à des ruptures dans leur parcours.

Les axes de la démarche «Une Réponse Accompagnée Pour Tous »

1. « **Zéro sans Solution** »: au moins une réponse, même imparfaite doit être apportée à toutes les personnes en situation de handicap ;
2. Un « **Devoir Collectif** »: la responsabilité de tous. Renforcer le partenariat sur le territoire
3. Le « **Parcours de Vie** »: prioriser les besoins de la personne en situation de handicap et adapter les réponses pour préserver son bien-être et sa qualité de vie.
4. **L'accompagnement dans l'évolution et le changement des pratiques professionnelles.**

Un dispositif en vigueur dans les MDPH en 24 et 47

Ce dispositif est au cœur des enjeux de réorganisation des MDPH, en lien avec les partenaires des Territoires.
La "Réponse Accompagnée Pour Tous" est opérationnelle sur notre territoire.

Les Délégations 24 et 47 ont participé aux travaux de mise en place.
N'hésitez-pas à nous interpeller si votre situation nécessite un soutien dans le cadre de cette démarche.

Marie-Christine CABARAT
Actrice APF France handicap

Chargée de Mission « Droits des Personnes », Marie-Christine apporte un soutien individuel dans l'accès aux droits des personnes liées au handicap.

Le droit des personnes en situation de handicap s'inscrit dans le "Projet Associatif" et dans " l'Offre de Services" d'APF France handicap.

C'est dans le cadre de la nouvelle organisation des délégations en 2016, que ce poste a été créé sur le Territoire 24/47.

Marie-Christine assure l'accueil, l'information et l'accompagnement des personnes qui s'adressent aux délégations sur ce même territoire. Un dispositif d'Accueil Individualisé.

Sa mission principale est d'apporter un éclairage sur les dispositifs d'aide, de soutenir l'accès ou le maintien des droits (plan PCH (aides humaines, aides techniques …), AAH, emploi, scolarité, logement, cartes …). Elle peut également aider dans la formulation du projet de vie et apporter des outils pour favoriser l'autonomie, dans les démarches des personnes en situation de handicap.
Un service spécifique apporté aux adhérents.

>>> La contacter 05 53 53 13 25 ou par mail
marie-christine.cabarat@apf.asso.fr

Sylvie VERGNE, Actrice APF France handicap

Sylvie VERGNE, Cheffe de Projets, « Autonomie en Santé » à APF France handicap (basée en Délégation Dordogne) mène en plus du programme d'éducation thérapeutique du patient, des ateliers santé en Dordogne.

Les Ateliers Santé en Dordogne proposent des séances pour travailler sur l'estime de soi, la vie affective et sexualité.

Le groupe de 8 personnes se retrouve tous les mois pendant une période donnée. Accompagnés par un ou des professionnels et pairs-émulateurs (personnes en situation de handicap), les participants se découvrent dans des moments conviviaux.

Par la discussion, l'écoute et la réflexion, les personnes peuvent, en toute confidentialité, retrouver des émotions positives. Petit à petit, elles prendront confiance en elles et pourront développer des capacités à agir plutôt que de subir.

>>> Plus de renseignements en contactant la Délégation par mail: dd.24@apf.asso.fr ou par téléphone au 05 53 53 13 25

Une information pour inscription est adressée aux adhérents de Dordogne début Août.

« Evoluer en confiance avec handicap moteur et troubles associés ». Rejoignez le programme !

Le programme « Evoluer en confiance avec handicap moteur et troubles associés » va se déployer dans un premier temps, dans le département de la Haute-Vienne, conjointement avec la Dordogne. Il s'agit d'un programme développé par l'ARS Nouvelle-Aquitaine et APF France handicap pour accompagner les personnes, adultes et enfants, à mieux vivre avec le handicap moteur et les troubles associés.

Autorisé à titre expérimental par l'ARS pour une durée de deux ans, ce projet doit permettre aux usagers des établissements et services et aux adhérents de l'association de gagner en qualité de vie en leur offrant la possibilité de mieux comprendre leur handicap, d'acquérir et de développer les compétences nécessaires pour se soigner, moins souffrir, adapter leur appareillage, prévenir les complications aigües spécifiques au handicap.

Sylvie VERGNE, qui pilote les projets « Autonomie en Santé » à APF France handicap, et le Dr Julia HAMONET-TORNY coordonnent ce projet.

Après un entretien individuel avec la personne, un programme individualisé est proposé par l'équipe et choisi par la personne.
Le programme est organisé autour de différents ateliers thématiques co-animés par des professionnels (médecins, psychologues, ergothérapeutes, etc.) et des personnes dites « pairs-émulatrices », qui sont devenues expertes dans la gestion de leur handicap ou de leur maladie.

APF France handicap

Évoluer en confiance avec handicap moteur et troubles associés

Concrètement, puis-je faire partie du programme ?
Oui, si je suis en situation de handicap moteur avec troubles associés, enfant ou adulte.

Combien de temps ça me prendra?
Pour faciliter les déplacements, des programmes seront proposés sur une journée complète trois fois dans l'année.

Et combien ça va me coûter ?
L'inscription au programme et la participation aux différents ateliers sont gratuites pour les personnes.

Où auront lieu les séances ?
Les différents ateliers se dérouleront dans les locaux APF France handicap de Dordogne pour les personnes du département.

Contact : etp.2487@apf.asso.fr
Sylvie VERGNE : 05 53 53 13 25

De la place de participant à animateur ...

Interview de Stéphane CHAILLOUT

Pourquoi vous êtes-vous inscrit dans des ateliers estime soi ?

Je me suis inscris à l'atelier estime de soi sur les conseils de personnes travaillant à l'APF France handicap de MARSAC qui pensaient que cela me serait bénéfique. J'ai accepté car à l'époque je me sentais seul et isolé, même si le sujet de ces ateliers ne m'était pas familier et que je considérais à l'époque que « l'estime de soi » c'était de l'égoïsme, il me fallait sortir de chez moi et quitter ma caverne pour faire des rencontres. En toute honnêteté, à l'époque, les sujets traités par ces ateliers m'intéressaient moins que de meubler le vide qui remplissait ma vie.

Que vous ont-ils apporté ?

Aujourd'hui je suis convaincu que les ateliers « *estime de soi* » m'ont offert une seconde chance, un nouveau départ dans la vie, une éducation que je n'avais pas la chance d'avoir. Je pensais jusque-là que mes problèmes d'estime de soi résultaient de mon handicap (tétraplégie survenue suite à un accident de la route à l'âge de 20 ans). J'en ai aujourd'hui 46 et je pense avoir gâché une grande partie de ma vie à trop attendre des autres. En effet des thèmes abordés dans l'atelier estime de soi comme « que peut-on attendre des autres ? », « le regard de l'autre », « l'exigence », « choisir ou subir » mais aussi des animations telles que « le portrait croisé » m'ont fait réfléchir et comprendre qui j'étais et qui je voudrais être. Aujourd'hui, je pense avoir réduit l'écart entre la personne que je montre et celle que je voudrais être. Je me sens beaucoup mieux avec les autres, j'ai plus confiance en moi et je me suis débarrassé du méchant goum qui me parlait à l'intérieur. **Je me sens mieux avec moi-même.**

Avez-vous aussi participé aux ateliers sexualité ?

Oui, j'ai d'ailleurs participé au premier atelier sexualité de la délégation APF France handicap 24. Cela nous semblait être la suite logique du travail personnel que nous avions entamé. Avec le recul et l'expérience je pense aujourd'hui que sans l'atelier « estime de soi » je n'aurais pas été capable de participer à l'atelier « sexualité ».

Est-ce facile de parler de son intimité ?

J'ai envie de vous répondre : ça dépend avec qui !
Quand un groupe se fait confiance, ne se juge pas et respecte la parole des autres, tout devient facile pour moi.

A quel moment avez-vous voulu devenir animateur pour partager vos savoirs et pourquoi ?

Pour commencer, je dois dire que j'ai toujours eu l'impression que les groupes « estime de soi » et « sexualité » auxquels j'ai participé à MARSAC en tant que bénéficiaire m'ont, depuis le commencement, permis de partager mon savoir.

C'est le principe même de ces ateliers. Le reste s'est fait tout seul, pour ma part, quand je suis allé témoigner sur nos ateliers et l'estime de soi, en général, et à l'extérieur d'APF France handicap, notamment sur le forum, à BORDEAUX.

Les retours des personnes du public présent, sur le fait que nos témoignages les sortaient un peu de la lourdeur habituelle des discours dispensés en général par des professionnels, m'ont permis de comprendre que mon expertise sur les problèmes d'une mauvaise estime de soi et d'une sexualité mal prise en compte par le milieu médical valait aux yeux de certains autant que celle d'un médecin.

J'avoue volontiers que ces sujets me passionnent et maintenant la question du pourquoi ne se pose plus vraiment. Pour moi, c'est devenu une évidence et même une vocation de transmettre à d'autres ce savoir que j'ai acquis pour qu'ils puissent se sentir mieux.

Comment ça se passe aujourd'hui ?

Aujourd'hui je fais moins de témoignages. J'ai commencé à animer et à remplir un rôle de pair-émulateur dans d'autres ateliers à BRIVE et à MARSAC. J'aimerai travailler sur le thème de la sexualité pour faire comprendre aux professionnels que notre sexualité nous appartient, qu'elle n'est pas seulement reproductive, et qu'elle mérite d'être rééduquée au même titre que certaines fonctions vitales comme la marche, la déglutition, la respiration etc....ELLE EST TOUT AUSSI VITALE !!! elle a toute sa place dans un programme de rééducation. Aux professionnels de travailler sur leurs tabous !!! Bref, il se passe aujourd'hui **que j'ai des projets, alléluia !!!**

Un programme d'Education Thérapeutique du Patient se met en place sur les départements 87 et 24. Allez-vous participer à ce programme et comment ?

Oui, je vais participer à ce programme en qualité d'animateur et en suivant une formation « être praticien en Education Thérapeutique du Patient ».

Ateliers Santé :
Une initiative à développer sur le réseau APF France handicap ...

Notre Président Alain ROCHON les a approuvés lors de sa venue en Dordogne en Septembre 2017. Les Ateliers Santé s'inscrivent bien dans le nouveau Projet Associatif « Pouvoir d'agir, pouvoir choisir » adopté lors du congrès à MONTPELLIER en Juin dernier. Le développement doit se poursuivre sur les territoires.

Le plein d'émotion avec le défilé « Belles avec nos Différences »

À l'occasion du mois des Droits de la Femme, la Délégation de Dordogne a organisé, Samedi 10 Mars dernier, une soirée « Belles avec nos différences » à la Filature de l'Isle de PERIGUEUX.

APF France handicap souhaite toujours faire tomber les barrières autour du regard sur le handicap, de l'image de soi et du regard des autres.

Des ateliers à succès

Etaient proposés par exemple les méthodes pour

prendre soin de soi, comment communiquer, rencontrer et échanger avec l'autre, comment parler de soi et décrire ses passions, ses loisirs.

Pour cela des ateliers, des espaces soin bien-être, expérimentation de la relaxation, de l'hypnose, de la méditation et des techniques de communication, de type speed-dating étaient à découvrir. Le programme était riche et à la hauteur de l'ambition affichée.

Un défilé haut en couleurs a fait fi des différences : Des modèles d'un jour sur scène

Point d'orgue, le défilé de mode sur le thème "états dames"... comme prévu avec la styliste Rosa MERENDA, fut un show haut en couleurs.

La prestation des modèles, valides et handicapés, a suscité une belle émotion ... Emotion partagée dès le lancement du défilé par une lecture du texte « La Beauté » écrit par Jérôme MERESSE – Membre de l'Atelier Ecriture APF France handicap –

Zoé, du haut de ses 11 ans, a amené sa touche personnelle en le traduisant en langue des signes.

Le show était lancé !

Les mannequins d'un jour ont partagé la scène face à un public venu en nombre malgré la pluie battante.

Un défilé plein de surprises

Le défilé a prouvé que toutes pouvaient être belles malgré leurs différences. If-Ann et Mathéo ont été les plus jeunes à monter sur scène. Marine – cracheuse de feu de formation – a surpris le public en défilant avec son cheval miniature Hirondel. Monique qui a voulu à nouveau être belle aux yeux de tous, à commencer par ceux de son mari ...

(...)

Horkia, tout sourire, a participé à la fête.

Amélie s'est mise en mode star avec lunettes de soleil pour son défilé en public.

Une standing ovation

Rosa Merenda et ses modèles d'un soir ont eu droit à une longue standing-ovation de la part du public à la fin du défilé. PHOTOS JEAN-BAPTISTE MARTY

Rosa MERENDA et ses modèles d'un soir ont eu droit à une longue standing-ovation de la part du public à la fin du défilé.

Anne-Gaëlle BAUDOIN-CLERC, Préfète de la Dordogne, invitée, n'a pas boudé son plaisir.

Son tweet "... Un défilé de mode pas comme les autres, avec tant de beautés et d'émotions partagées ! Merci pour votre joie, votre éclat et vos mots aussi."

Des mots résumant bien l'ambiance de la soirée ...

Cet évènement qui s'inscrit dans le cadre du mois des femmes chaque année est la 4ème édition. Un grand merci à tous ceux qui contribué à sa réussite (bénévoles, financeurs, partenaires, ... et pour la 1ère fois, les Membres du Lions Club «Les Diamants Noirs »).

Tibaut, 10 ans, a été l'un des plus jeunes à défiler samedi. Il a bien mérité ses applaudissements

Rendez-vous pour la prochaine édition.

>>> *A voir :*

Reportages au Journal Télévisé Local et Régional du 12 Mars 2018 sur le lien :

https://france3-regions.francetvinfo.fr/nouvelle-aquitaine/dordogne/perigueux-belles-handicapees-1438783.html

Photos sur le facebook de la délégation Dordogne : https://www.facebook.com/APFFrancehandicapDordogne24/

« Belles avec nos différences » vu par LAETICIA venue d'AGEN

Ce gala tout public commençait à 17h00 et pas la peine de vous préciser que même si nous venions d'AGEN (Patricia, Lucile, Linda et moi Laetitia), nous étions pile à l'heure pour l'ouverture des portes. Prêtes pour une soirée « détente ».

De 17h00 à 18h00, espace soin, bien être (hypnose – relaxation – médiation – mieux communiquer).

Linda s'est accordée un moment de détente en découvrant l'hypnose. Beaucoup de personnes se sont intéressées à cette activité. Après quelques explications sur la définition de l'hypnose, il y a eu la pratique. J'ai laissé Linda méditer et je suis partie à la découverte des autres ateliers.

Il y avait la couturière et styliste, Rosa MERENDA qui exposait ses créations de vêtements et d'accessoires. A côté, il y avait des stands dédiés au bien-être : Reiki, massage, huiles essentielles... J'ai fini par le stand d'APF France Handicap de Dordogne.

Après ma petite balade, j'ai rejoint Linda qui a été complètement subjuguée par cette séance d'hypnose.

A 18h30 - Découverte du speed dating -

Nous avons fait connaissance de personnes (de Dordogne) avec qui nous avons échangé sur différents thèmes (animaux, musique, cinéma, restauration etc.)

Ce fût un moment très convivial car, pour les personnes réservées, il a fallu se « dépasser » et prendre confiance en soi.

A 19h30 – Repas – Avez vous vraiment envie de savoir à quel point le hamburger était bon ?

A 21h00 – Nous nous sommes dispersées dans la salle afin d'avoir la meilleure place pour profiter pleinement du défilé. Défilé de Mode « État Dame » créations de Rosa MERENDA. Une heure pendant laquelle nous en avons pris plein la vue.

Bravo à tous les mannequins (femmes en situation de handicap et valides) qui ont été accompagnés de Hirondelle, leur mascotte.

Après ce magnifique défilé, à 22h00 nous avons mis le feu sur le Dance floor ! Et oui ! Soirée dansante pour clôturer cette agréable soirée.

Un grand merci à tous les organisateurs et aux bénévoles pour cette très belle soirée. Nous avons oublié le temps et surtout notre handicap. Une « bouffée d'oxygène » qui nous a fait du bien à tous et toutes.

Revenir l'année prochaine ? Avec grand plaisir.

Vous aidez un proche au quotidien qui a un handicap moteur ou un polyhandicap

Participez à nos sensibilisations / formations co-animées par un aidant et un professionnel

Rejoignez nos sensibilisations / formations ...

Avec le soutien de la CNSA

RePairs Aidants

Du «pourquoi ça m'arrive» au «comment faire» des formations autour des situations d'aide

Des formations APF France handicap pour répondre aux attente des aidants

L'APF vous propose des sensibilisations-formations :

- Gratuites,
- Sur 10 thèmes possibles,
- Au sein d'un groupe de 10 aidants familiaux,
- Organisées sur des journées, demi-journées ou soirées,
- Co-animées par un binôme formateur et pair-formateur,
- Près de chez vous.

Et aussi un espace pour :

- Participer à un temps de réflexion,
- Communiquer avec des pairs,
- Mobiliser vos ressources,
- Contribuer à une expression commune,
- Développer vos savoirs,
- Renforcer vos possibilités d'action.

co-animées par un aidant et un professionnel

Venez enrichir vos savoirs théoriques et partager vos expériences :

Autour des thèmes suivants:

1. **Être aidant familial** : les répercussions familiales, professionnelles et sociales (7h)
2. **Se maintenir en bonne santé** (14h)
3. **La complémentarité aidants familiaux – professionnels** : *comment s'entendre ?* (7h)
4. **Autour de l'annonce** : *Pourquoi moi ? Pourquoi nous ? Pourquoi dans ma famille ? Pourquoi ? ...* (3h 1/2)
5. **Être aidant familial aux différentes étapes de la vie de la personne aidée** : *à chaque étape de nouvelles interrogations* (7h)
6. **Les aides et les droits des aidants familiaux** : *comment les trouver, comment s'y retrouver ?* (7h)
7. **Approches techniques et pratiques : La manutention du corps humain** (7h)
8. **L'alimentation et diététique** (7h)
9. **Les aides à la communication** (7h)
10. **Aménagements, entretien du matériel** (fauteuils roulants...) (7h)

Vous êtes intéressé.e ? Contacter votre Délégation départementale avant le 20 Septembre 2018 et indiquer les choix de thèmes auxquels vous souhaitez participer.

Des sessions peuvent être proposées avant la fin de l'année, en fonction du nombre d'inscrits soit en 47 soit en 24.

Des applis qui vous rendent service gratuitement

Accessible.net est une application qui répertorie dans toute la France, les établissements accessibles aux personnes à besoins spécifiques, personnes en situation de handicap mais aussi, familles ou séniors. En fonction de la ville choisie, on y trouve les théâtres, musées, monuments, offices de tourisme, salles de spectacles, hôtels, restaurants, etc.

Accessibilité PMR, par Mobilité Réduite, vous donne accès rapidement à toutes les normes obligatoires sur l'accessibilité.

Des formations au plus près des besoins des personnes

Elus, bénévoles : c'est pour vous ...

Pour la deuxième année consécutive, la Direction Régionale Nouvelle-Aquitaine APF France handicap poursuit son Action de Formation à destination des élus et bénévoles de la région. De nouveaux modules de formation voient le jour.

Le bilan très positif des élus du Conseil APF France handicap de Région ainsi que les riches propositions des participants de 2017 ont permis d'élaborer un nouveau planning prévisionnel et des thèmes de formation.

Adaptées aux besoins des élus, futurs élus et bénévoles, les formations 2018 sont dispensées en Dordogne et Lot et Garonne mais aussi, pour tous, en Nouvelle-Aquitaine.
Certaines formations sont encore dans l'attente des financements qui conditionneront leur réalisation : « Gestes et postures / Manipulation d'une personne en situation de handicap », « Formation aux Premiers Secours » et « Initiation aux Gestes de Premiers Secours pour les personnes en situation de handicap ».
D'autres, financées par APF France handicap et par le FDVA (Fonds pour le Développement de la Vie Associative), ont déjà les dates fixées.
5 formations : « Animer un groupe », « Communiquer en interne et en externe », « Prendre des notes, rendre compte », « Les différents handicaps » et « Mobilisation des élus en vue des prochaines élections APF ».

Se confronter à ses propres pratiques et connaissances, échanger avec d'autres, se remettre à niveau, se remobiliser (ou se remotiver !), apprendre ou se perfectionner, les motivations des futurs participants sont nombreuses et leurs implications au sein d'APF France handicap démontrent bien l'intérêt que chacun porte à vouloir agir.
Agir pour une société ouverte à tous et respectueuse des droits de la personne.

Les modules de formation, toujours en lien avec l'Action Associative d'APF France handicap, toujours ludiques et participatifs, sont entièrement gratuits pour les participants.
Les renseignements complets (dates, lieux, contenus, covoiturages, etc.) sont disponibles en Délégation et auprès des formateurs.

>>> Contactez votre Délégation

Pour participer à la vie de l'association ... « Bénévolez ! »

Vous avez envie de donner un peu de votre temps, faire partager vos passions, faire découvrir vos talents ou mettre à profit vos compétences, en fonction de vos aspirations et de vos disponibilités.

Et bien, rejoignez l'équipe des bénévoles.

Diverses missions peuvent vous être confiées (administratif, transport, accompagnement lors des sorties et loisirs, participation à l'organisation d'événementiels, etc ...)

Vous serez les bienvenus.

>>> Contactez votre Délégation

En 24 : 05 53 53 13 25

En 24

«Les Tournesols » : des acteurs pas comme les autres ...

La Troupe des **Tournesols** ... **L'inclusion par les jeux artistiques** ! Une troupe composée d'acteurs en situation de handicap et d'acteurs valides, tous motivés par une même passion, celle du jeu, de la parole et du partage.

Un spectacle présenté tous les deux ans

« Le Petit Prince » adapté et mis en scène par Elizabeth LEMOINE, l'Animatrice de la Troupe a été présenté à MARSAC, TRELISSAC et ATUR, en Mai et Juin derniers, pour le plus grand plaisir du public.

14 acteurs qui s'entraident : Elizabeth, Françoise, Oliver, Annick, Catherine, Isabelle, apportent du soutien à Christian, Marie-Laure, Timotée, Grégory, Jérôme, Christophe et Arnaud.

Merci à tous... Bravo pour cette nouvelle belle réussite.

Un prochain rendez-vous à fixer !

La troupe réfléchit au prochain spectacle ... Tout nouvel acteur, bénévole est le bienvenu !

Annick (à droite) a rejoint la troupe de Théâtre

C'est lors d'une conversation avec des amis, Oliver et sa compagne Sue, que j'ai eu connaissance de l'existence de l'Atelier Théâtre d'APF France handicap "Les Tournesols".
J'étais alors dans l'envie d'exercer une activité dans le cadre d'un groupe. Oliver m'a proposé de venir à une répétition pour me rendre compte par moi-même. L'ambiance et l'accueil qui ma été réservé, m'ont tout de suite donné l'envie de continuer.

Une vraie mise en confiance pour lever des doutes.

Au départ, j'étais dans la peur de ne pas pouvoir apprendre un texte par cœur et de ne pas arriver à jouer la comédie devant un public. Mais, Elisabeth, notre coach, a su me mettre en confiance ainsi que l'équipe encadrante.
Je me demandais également à quel résultat nous pouvions parvenir.
Au fil des répétitions, j'ai pu nouer de belles relations avec les autres acteurs. J'ai pris beaucoup de plaisir à aider les personnes qui sont plus handicapées que moi. Je me suis rendue compte progressivement que c'était un réel échange qui me faisait du bien.
D'abord le plaisir de jouer...
Les trois représentations du spectacle, l'aboutissement de deux années de travail, m'ont apporté beaucoup de bonheur, du plaisir, et une certaine forme d'épanouissement. J'étais satisfaite du résultat obtenu. J'ai réussi à apprendre mon texte par cœur et à le jouer avec plaisir devant nos auditoires. Cela m'a donné confiance en mes capacités à m'exprimer en public.
Je suis motivée pour me lancer dans l'aventure d'un nouveau spectacle et retrouverai avec grand plaisir tous les membres de notre petite troupe à la rentrée.

Le bonheur à tire d'ailes

Par Christian NEUVILLE — Adhérent

Tout est au rendez-vous en cette journée du 16 Juin 2018. Sous un soleil espéré par tous, Philippe GIRARD, Président des **« Ailes du Sourire »**, nous accueille, égal à lui même, avec sa gentillesse, son humour bienveillant, son organisation et sa générosité. Il est impossible de lister toutes les qualités de cet homme au cœur d'or.

Il est environ 10h30, toute l'équipe de l'aéro-club de SARLAT – DOMME est déjà à pied d'œuvre. Je ne saurais pas citer tous les noms des membres de ce club qui se sont mis en quatre, pour nous être agréables. Que ce soit Daniel, Gérard, Jean-François où ceux qui travaillent dans l'ombre à préparer les plats, faire la vaisselle et servir les plus de 70 convives, tous sont aux petits soins dans la joie et la bonne humeur. Rien ne laisse transparaître leur qualité de pilote.

Avant de commencer le repas, Philippe nous fait un résumé de la naissance du Club « Aviation Sans Frontière ». Fondé en 1980, débute son œuvre par le rapatriement d'enfants malades vers la France, l'association continue ses bienfaits en transportant des médicaments, des réfugiés, du fret alimentaire, etc, ... De ces œuvres humanitaires, naît en 2007 **les « Ailes du Sourire ». Son but, donner, l'espace d'un moment, le bonheur de voler à ceux dont la différence ne laisse pas indifférent ses organisateurs.**

Déjà, depuis le matin, les premiers vols commencent. Une lumière douce éclaire le vallonnement de ce Périgord noir où le Fleuve Espérance continue son sillon, depuis des millénaires. Entre roches et vallées, surplombées de châteaux, tous plus majestueux les uns que les autres, il creuse inexorablement son lit. Tandis que les nuages semblent peindre de leur ombre brune, le tapis de verdure formé par les forêts, le moteur du Cessna nous berce de son ronronnement régulier. Notre pilote Daniel est, pour nous, un guide sans pareil. Chaque château est scrupuleusement détaillé. Marqueyssac, Castelnau, les Milandes, Beynac, Montfort, puis le joyau de ce Périgord noir, pourtant si vert, Sarlat. En ces moments, si précieux, je me surprends à penser à Lamartine dans son poème le lac :

« Ô temps ! Suspends ton vol, et vous, heures propices ! Suspendez votre cours : Laissez-nous savourer les rapides délices Des plus beaux de nos jours ! ».

Merci à vous merveilleux hôtes :

A toi Alain, notre porteur, notre force tranquille sans qui l'accès au rêve resterait interdit.
A toi Gilbert, qui sait si bien faire le lien pour organiser ce merveilleux rêve.
A vous Madame GIRARD, effacée et discrète poutre maîtresse de notre bienfaiteur Philippe.
A vous tous qui savez souligner, de vos sourires et vos aides, ces instants inoubliables.

Je présente mes excuses à ceux que je n'ai pas cités par ignorance. Ils restent dans ma mémoire aussi ardemment que les autres.
Je vole encore et ce jour restera ancré en moi comme celui où l'impossible, jusqu'alors, est devenu réalité.

Des activités de loisirs par secteur

En 24

Périgueux, Bergeracois, Sarladais : Chaque secteur dispose d'un Groupe de Convivialité.
Pour les sorties, chaque membre du groupe recherche des propositions qui sont examinées et sélectionnées en veillant à diversifier les offres de sorties pour qu'il y en ait pour tous les goûts (tourisme, repas, initiations sportives ...)

Une fois la sélection faite, chaque sortie est préparée avec soin.
Les animateurs se retrouvent pour l'organisation des sorties : information des programmes aux adhérents et aux bénévoles accompagnateurs, enregistrement des réponses et confirmation aux personnes, réservations auprès des prestataires, organisation du transport et de l'aide à la personne, etc.
Des temps pour créer du lien, faire des rencontres dans une ambiance conviviale.

>>> Vous inscrire, en savoir plus :
Maria CHEVREUX 05 53 53 13 25
dd.24@apf.asso.fr

En 24 Des temps forts des Groupes de Loisirs ...

Bowling à BERGERAC

A L'étang de La Jemaye ... en attendant de se baigner

ULM à TERRASSON avec l'Association « Demain Ailleurs »

Jeux à BERGERAC et MARSAC : que le meilleur gagne !

Tous à table : à MARSAC, Repas Vietnamiem et à PERIGIEUX, au Restaurant « La Pataterie »

« On compte sur vous pour en profiter le plus possible » : rejoignez-nous !

Ce qui motive le plus les bénévoles, c'est de pouvoir faire profiter de sorties et de loisirs au plus grand nombre de personnes en situation de handicap qui rencontrent habituellement des difficultés pour sortir. Mais aussi d'avoir des temps de rencontres conviviales avec APF France handicap.

MAI, En Bleu SEP

En 47

De nombreuses actions ont été organisées sur l'Agglomération Agenaise afin de soutenir les personnes atteintes de Sclérose en Plaques et leurs proches.

A l'Institut de Formation en Soins Infirmiers à AGEN le 02 Mai

Foulées du 19 Mai 2018 au PASSAGE D'AGEN

Aérodrome VILLENEUVE / LOT

Rond-Point de la Place du Pin, AGEN

Hôpital d'AGEN, avec le Docteur FAUCHEUX et Philippe SELLA du SUA le 30 Mai 2018

Petit Clin d'œil, SUA AGEN, 28 Avril 2018

Soutien financier ... Burger's Park

Des Rubans Géants exposés

Le Ruban SEP permet de mieux faire connaître la maladie, de vaincre les peurs, de combattre les préjugés et de faire évoluer le regard sur le handicap.
L'objectif de cette action "Mai En Bleu SEP" est de récolter des fonds pour renforcer la recherche via le ruban UNISEP et améliorer la vie des personnes touchées par cette maladie.

Des lieux d'écoute et d'échanges, pour ne pas rester seule.e, face à la maladie.

Le Groupe Sclérose en Plaques APF SEP 47 peut vous accueillir : une écoute et un lieu de convivialité pour partager et rompre l'isolement.
L'Hôpital d'AGEN offre également un Groupe de Parole avec des ateliers pour la mémoire, la concentration ...

>>> Contacts : Caroline BOUGNAGUE, Nadjet NACER du Groupe APF SEP 47 au 05 53 66 01 53

Hôpital d'AGEN : Service du Docteur FAUCHEUX ou Flora au 05 53 69 70 18

En 47

Vers un Atelier Santé ...

En partance pour « Mieux-Vivre »

Depuis le printemps, des Adhérents du Lot et Garonne découvrent, à travers des outils d'animation variés (jeux de rôles, photo-langage, métaplan, carte mentale), comment gagner en confiance en soi.

Béatrix PITICCO, en Mécénat de Compétences (La Poste) fait partager son savoir-faire et son savoir-être.

Dès Septembre, dans le cadre du déploiement des Ateliers-Santé en Nouvelle Aquitaine, un atelier santé coordonné par Sylvie VERGNE ouvrira officiellement à la Délégation d'AGEN.

Tout.e adhérent.e intéressé.e est bienvenu.e

>>> En savoir plus : Béatrix PITICCO au 05 53 66 01 53

Il en reste encore quelques exemplaires. Faites-vous plaisir !

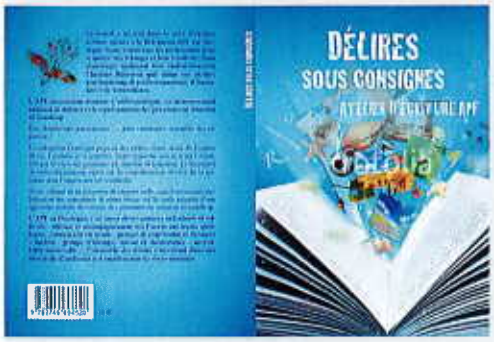

Le recueil de textes, intitulé « DELIRES sous Consignes » est le résultat d'Ateliers d'Ecriture inscrits dans le cadre de nos Ateliers Santé se déroulant depuis plus de trois ans, et réunissant une dizaine de participants, autour de Christine RIBEYREIX (animatrice, enseignante, écrivain) dans une ambiance dynamique et conviviale, propice à la créativité, l'imagination, le tout dans un cadre respectueux, non jugeant et bienveillant.

Prix de vente : 10 €

>>> Disponible en Délégations APF France handicap 24 et 47

Lunettes mobiles

Un service pour tous!

Si vous avez des problèmes de mobilité, un planning bien rempli, ou envie de faire jouer la concurrence, **ce service est fait pour vous !** J'assure chez vous le **contrôle de votre vision, la vente et la livraison** des équipements optiques et leurs services après-vente.

Déplacement gratuit partout en Dordogne: Périgueux - Bergerac - Nontron - Sarlat - Excideuil - Terrasson - Montpon - Ribérac ...

Eric JAVOUREZ
opticien à domicile

06 50 02 22 36
www.lunettesmobiles.fr
10, place Saint Silain • Périgueux

APF France handicap

Bon d'adhésion et/ou d'abonnement FAIRE FACE nouvelle formule 2018

Vous pouvez aussi adhérer à APF France handicap et vous abonner à Faire Face via notre site Internet : www.apf-francehandicap.org

OUI, je souhaite :

1. ☐ adhérer à APF France handicap* et m'abonner pour un an au magazine *FAIRE FACE* ou prix de spécial de 47 € — €
OU
2. ☐ adhérer pour un an à APF France handicap à 25 € * (prix de l'adhésion seule, sans abonnement) — €
OU
3. ☐ Cotisation familiale (tarif dégressif) Contactez votre délégation pour en savoir plus — €
OU
4. ☐ 1ère cotisation gratuite pour les moins de 25 ans (justificatif à joindre avec votre bulletin) — 0 €
OU
5. ☐ 1ère cotisation gratuite pour les licenciés de la Fédération Française Handisport (FFH) (photocopie de votre carte d'affiliation FFH à joindre avec le bulletin) — 0 €

TOTAL de mon règlement : €

MERCI DE RETOURNER CE BON
soit à votre délégation APF France handicap ou sous enveloppe sans affranchir à
APF Service Adhésions/Abonnements - Libre-réponse n° 40381 - 94609 Choisy Le Roi cedex

L'adhésion est individuelle

☐ M. ☐ Mme Nom/Prénom .....

Adresse .....

Code postal [ ] Ville .....

E-mail (facultatif) .....

Ci-joint mon règlement par :
☐ chèque bancaire ☐ chèque postal à l'ordre d'APF France handicap

le programme !

DES ACTIONS ASSOCIATIVES

SOUS RÉSERVE de la disponibilité de bénévoles pour organiser et accompagner ces sorties. Faites vous connaître !

24

SORTIES ET LOISIRS

BERGERAC
Maison des Associations J. FERRY
Les Mardis 14h-16h30 :
25 Septembre
9 et 23 Octobre
6 et 20 Novembre
4 Décembre

SARLAT : Le Colombier
Les lundis
(horaires selon activité)
10 Septembre
15 Octobre
12 Novembre
3 Décembre

ACTI' LIB : MARSAC
Délégation APF France handicap
1 Mercredi sur 2 : 14h-17h
À partir du 12 septembre

Théâtre « Les Tournesols »
MARSAC (PERIGUEUX)
A la Filature de L'Isle ou à APF France handicap
Les Mardis 14h-16h
Sauf Congés Scolaires

PREVENTION et SANTE

Atelier Femmes
MARSAC (PERIGUEUX)
À APF France handicap
Les Mardis 14h-16h
1 fois /mois

Atelier Estime de Soi, Sexualité
MARSAC (PERIGUEUX)
À APF France handicap
Les jeudis ou lundis 14h-16h
1 fois /mois
selon planning établi

Atelier Ecriture
MARSAC,
Centre Social Forum
1 Mercredi sur 2

AGENDA

En 24

VENDREDI 8 SEPTEMBRE
« Vive la Rentrée », à la Filature
Forum des Associations à PERIGUEUX

MARDI 11 SEPTEMBRE
Pour les bénévoles , Formation « APF France handicap : Découvrir, comprendre, en parler »
Fondation John BOST à LA FORCE (près de BERGERAC)

MERCREDI 26 SEPTEMBRE
Journée de Mobilisation « Accessibilité » à PERIGUEUX
Pour agir contre le vote de la loi ELAN

VENDREDI 5 OCTOBRE
Assemblée Départementale à TRELISSAC, Foyer Socio-Culturel

MARDI 16 OCTOBRE
Formation APF France handicap pour les bénévoles « Communiquer en interne et en externe »
Fondation John BOST à LA FORCE (près de BERGERAC)

SAMEDI 8 DECEMBRE
Repas de Noël du Territoire 24/47
Fondation John BOST à LA FORCE (près de BERGERAC)

En 47

MERCREDI 05 SEPTEMBRE
RV à la délégation : Journée des Bénévoles et Auberge Espagnole

MERCREDI 19 SEPTEMBRE
Assemblée Départementale à CASTILLONNES en présence du Président APF France handicap M. Alain ROCHON

SAMEDI 22 SEPTEMBRE
RV de 10h à 19h
« Tous Ecomobiles ! »
Place Wilson et Boulevard Piéton à AGEN
En partenariat avec « Au Fil des Séounes »

Mercredi 26 SEPTEMBRE
Journée de Mobilisation « Accessibilité »
Pour une Accessibilité Universelle et pour agir contre la Loi ELAN -AGEN

LUNDI 8 OCTOBRE
Formation « Sensibilisation des adhérents en vu des élections de 2019 » à AGEN, à la Délégation

DU 15 au 18 OCTOBRE
Formation Ile aux Projets à LOURDES (65)

LES 28 et 29 NOVEMBRE
Rencontres du Vivre Ensemble
En partenariat avec la Maison de l'Europe À MARMANDE

MERCREDI 19 DECEMBRE
Traditionnelle « Raclette Party » à la Délégation

47

SORTIES ET LOISIRS

AGEN : Délégation APF France handicap
Les Mercredis
05 et 19 Septembre - 03 et 17 Octobre
07 et 21 Novembre - 05 et 19 Décembre

Tous les autres Mercredis **ACTI' LIB**

TONNEINS : Centre Culturel Paul DUMAIL
Les Mardis
11 et 25 Septembre - 09 et 23 Octobre
13 et 27 NovembrE - 11 Décembre

ATELIER CINEMA
AGEN : Délégation APF France handicap
Les Lundis à 14h
24 Septembre- 29 Octobre
26Novembre- 17 Décembre
Dates et horaires susceptibles de modification

ATELIER JARDIN
AGEN : Délégation APF France handicap
Les Mardis et / ou Jeudis

SPORT (initiations handisport : sarbacane, bocchia, hand-fauteuil, ...)
BOE, Centre Omnisports Jacques CLOUCHE (selon planning HANDISPORT)

PREVENTION et SANTE

GROUPE D'ECHANGES S.E.P.
AGEN : Délégation APF France handicap
Les Vendredis de 14h à 17h
28 Septembre- 26 Octobre
30 Novembre- 14 Décembre (Auberge Espagnole)

ATELIERS SANTE - ESTIME DE SOI
AGEN : Délégation APF France handicap
Les Jeudis de 14h à 17h (1 fois par mois selon planning établi)

APF France handicap

GRAND JEU SOLIDAIRE

UNE CHANCE POUR VOUS, UNE CHANCE POUR NOUS

HANDI DON

TENTEZ DE GAGNER UNE PEUGEOT 208, UN SÉJOUR À L'ÎLE MAURICE, ET DE NOMBREUX AUTRES CADEAUX !

DU 1er SEPTEMBRE AU 1er DÉCEMBRE 2018

Participez en faisant un don par SMS* de 2 € en envoyant HANDIDON au 92033, ou sur www.handidon.fr

Règlement et liste complète des lots sur www.handidon.f

DON SMS

Tentez votre chance et soutenez nos actions de proximité dans votre département.

Carnets disponibles dans votre délégation APF France handicap : 2€ / ticket-don

Participez aux manifestations à venir !

Renseignements en délégation